

GENÈVE

Paniers de légumes à prendre

L'agriculture contractuelle connaît des saisons difficiles depuis quelques années, selon les témoignages de plusieurs structures. Le modèle, vieux de quarante ans, est amené à évoluer.

MARDI 6 JUIN 2023 MARIA PINEIRO

Les structures qui proposent des abonnements annuels à des paniers de légumes peinent à trouver suffisamment de consommateur.trices.
KEYSTONE

~~AgriCOSTORE~~ semaines sans une goutte, la pluie est revenue, puis le soleil et la douceur qui annoncent l'été. Des conditions propices aux envies de salades, ratatouilles et autres plats à base de légumes. Dans les champs, les maraîcher·ères s'activent sans pour autant être sûr·es que leur production trouvera preneur·euse une fois sortie de terre. C'est notamment le cas dans le domaine de l'agriculture contractuelle de proximité (ACP). Les structures qui proposent des abonnements annuels pour des paniers de légumes peinent à trouver suffisamment de consommateur·trices.

«La situation n'est pas dramatique, mais préoccupante», analyse Renate von Davier, membre du comité des Jardins de Cocagne. La structure, fondée en 1978, a longtemps croulé sous la demande. A tel point que les personnes intéressées devaient se placer sur liste d'attente avant de recevoir leur panier hebdomadaire de légumes cultivés dans le canton. Ce n'est plus le cas. «Depuis cinq ou six ans, il n'y a plus d'attente», confirme la responsable. La situation s'est même inversée, puisqu'aujourd'hui, les Jardins de Cocagne sont à la recherche de nouveaux et nouvelles membres.

Evolutions multiples

«Il nous reste 20 à 25 paniers disponibles sur un total de 433 parts payantes», détaille Renate von Davier. Au sein de la coopérative, la problématique est double. D'une part, le nombre insuffisant d'abonné·es. D'autre part, la modification de la proportion entre grands et petits paniers, au profit de cette dernière catégorie. «Ce qui génère des surplus de légumes et des pertes financières.»

Fondatrice du Jardin de Max, Myriam Dupraz-Dange tire le même constat. «La saison maraîchère a commencé, pourtant, nous sommes encore à la recherche de coopérateur·trices.» La structure, qui vise cent abonnements, n'en comptabilise actuellement que 84. Si l'année dernière un appel à inscription avait permis d'atteindre l'objectif, cette année, cela n'a pas aussi bien marché. Une situation compliquée, puisque, explique la maraîchère, un certain nombre de désinscriptions sont tombées après rappel de facture. «Les plans de culture étaient lancés, les plantons commandés, se désole Myriam Dupraz-Dange. Nous allons donc nous retrouver dans une situation de surproduction.»

«Le phénomène dépasse la Suisse romande. En France ou dans d'autres pays, la tendance est la même» Gaëlle Bigler



Pour les professionnel·les, les causes de cette crise sont multiples. Elle peut être expliquée par des difficultés financières de certain·es coopérateur·trices, l'alimentation étant une variable d'ajustement, mais également des structures familiales plus petites après séparation ou départ des enfants. L'organisation du travail ne permettant plus un retour à la maison à midi peut également constituer un facteur de renoncement.

A cela, il faut encore ajouter la multiplication des structures. «Il y a une quinzaine de structures qui proposent des paniers dans le canton de Genève, chiffre Gaëlle Bigler, présidente de la faîtière romande de l'ACP. En quelques années, le nombre de points de vente directe a été multiplié par dix.» Pour autant, la multiplication de l'offre n'est pas remise en question. «C'est une bonne chose», estime Renate von Davier.

Quelles solutions?

«Le phénomène dépasse la Suisse romande, poursuit Gaëlle Bigler. En France ou dans d'autres pays, la tendance est la même.» Il faut dire que le modèle des paniers contractuels a plus de 40 ans. A en croire la responsable, le bio en grandes cultures se porte bien. «Ce sont les modèles alternatifs qui souffrent.» Le caractère contraignant du système doit également être pris en compte. «Nous livrons 46 semaines par année. Les récoltes ne s'adaptent pas aux vacances», note Renate von Davier.

Pour Gaëlle Bigler, il est nécessaire de questionner le modèle afin de l'adapter. Des exemples de structures qui mêlent agriculture et intégration se sont montées récemment, c'est une possibilité. Certaines fermes militent pour la multiplication des points de vente, à l'instar des Jardins de Cocagne qui réfléchissent à être davantage présents sur les marchés ou à trouver des filières de vente parallèles. Myriam Dupraz-Dange reconnaît quant à elle qu'il est désormais nécessaire de communiquer plus largement afin de se faire connaître au-delà d'un cercle militant.

Appel à subvention

La majorité de ces structures ne touchent pas de paiements directs car leur modèle n'est que peu reconnu par les autorités. Une révision des conditions d'octroi serait bienvenue. Elle permettrait, à leurs yeux, de prendre en compte les spécificités de la filière.

Autre solution financière envisagée, le subventionnement des coopérateur·trices. «La commune de Prilly le fait depuis peu à destination des personnes qui touchent des subsides pour l'assurance-maladie», relève Gaëlle Bigler. Pour les producteur·trices, cela permettrait une meilleure accessibilité à des produits frais, de qualité et locaux, indépendamment des capacités financières de la population.

Car, rappellent les membres de l'ACP, le modèle évite le gaspillage en calibrant la production par rapport aux mangeur·euses. Surtout, il permet aux agriculteur·trices d'obtenir de bonnes rémunérations. Un point sur lequel on ne transige pas.